

Le Puy de Sancy par l'Ouest depuis Chastreix



Une randonnée proposée par leveque

Le Puy de Sancy par son versant Ouest, cœur de la Réserve Naturelle de Chastreix-Sancy (chiens interdits).
Un patrimoine naturel de grande qualité où de nombreux milieux naturels sont bien conservés. La flore exceptionnelle, une faune remarquable s'épanouissent sur une géologie d'exception. Les paysages sont grandioses.

Durée	6h 30	Difficulté	Moyenne
Distance	15,31 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	754 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	742 m	Commune	Chastreix (63680)
Point haut	1 879 m	Régions	Massif central, Monts Dore
Point bas	1 311 m		



Trace n° 163879

Description

Stationner sur le parking supérieur de la station de Chastreix-Sancy.

(D/A) Rejoindre le bout du parking puis suivre un chemin caillouteux sur la gauche sur 200m pour rejoindre une piste de ski.

(1) La prendre sur la gauche en empruntant une sente pas très marquée sur environ 1,5km. Parvenir au Télési de la Chambasse.

(2). Obliquer à gauche et le longer pour accéder à l'arrivée du Télési au Puy de Chabane. Prolonger pour arriver au sommet de la [Tour Carrée](#) et trouver ici le GR®30.

(3). L'emprunter à droite et suivre la crête, atteindre rapidement le Col de Courre.

(4) Prolonger en crête, dépasser le Pas de l'Âne puis retrouver les marches en bois pour accéder au Sommet du Puy de Sancy.

(5) Poursuivre en descente sur le GR®30, atteindre le carrefour multiple du Col de la Cabanne.

(6) Rester à droite dans le GR®. Passer sous le Télési du Ferrand, prolonger la descente pour arriver au carrefour du Col du Couhay.

(7) Obliquer à droite, toujours sur le GR®, balisé Blanc et Rouge, rejoindre les gares inférieures des Téléskis du Col de Couhay et de Ferrand Sud.

(8) Descendre encore sur le GR® pour atteindre le bas du Cirque de la Fontaine Salée.

(9) Passer la clôture en bas du cirque et quitter ici le GR®30 en s'engageant sur la droite sur un joli chemin avec un platelage en bois (panneau chiens interdits). Traverser le cours d'eau, passer devant la source de la Fontaine Salée puis entrer à droite dans l'estive par le petit portillon après la source. Suivre un petit sentier qui traverse une vaste zone humide : **attention** bonnes chaussures nécessaires car terrain souvent gorgé d'eau. Entrer à gauche dans la plantation d'épicéas par une chicane en bois, suivre le chemin sur 100m puis tourner à droite dans un layon au niveau du panneau directionnel Jaune. Avancer tout droit sur 300m environ avant de déboucher sur une vaste zone ouverte, prendre le sentier à droite qui longe la lisière et rejoint une échelle pour passer la clôture. Prendre légèrement à gauche le sentier bien marqué qui part dans l'estive et rejoint une autre échelle après avoir passé un petit cours d'eau, arriver au Buron du Roc de Tuile.

(10) Abandonner cette lisière pour suivre le sentier toujours balisé jusqu'à la route de la station au niveau du parking de ski de fond et une aire aménagée.

(11) Prendre ici à droite le sentier en montée jusqu'au Roc de Courlande, puis terminer en descente. Rejoindre les téléskis du bas de la station de Chastreix-Sancy. Les traverser et atteindre le parking **(D/A)**.

Points de passage

D/A Parking supérieur de la station de Chastreix-Sancy

N 45.534963° / E 2.779472° - alt. 1 410 m - km 0

1 Piste de ski

N 45.53479° / E 2.781875° - alt. 1 449 m - km 0.21

2 Télési de Chabane

N 45.530038° / E 2.79255° - alt. 1 634 m - km 1.71

3 Tour Carrée

N 45.53289° / E 2.800362° - alt. 1 726 m - km 2.46

4 - Col de Courre (1694 m)

N 45.53191° / E 2.804017° - alt. 1 709 m - km 2.78

5 - Puy de Sancy (1885 m)

N 45.528008° / E 2.814093° - alt. 1 869 m - km 3.86

6 - Col de la Cabane (1781 m)

N 45.527003° / E 2.818193° - alt. 1 776 m - km 4.39

7 - Col du Couhais (1676 m)

N 45.517522° / E 2.829153° - alt. 1 699 m - km 5.99

8 Téléskis du Col de Couhay et de Ferrand Sud.

N 45.515263° / E 2.821843° - alt. 1 597 m - km 6.84

9 Abandon du GR30

N 45.511388° / E 2.799388° - alt. 1 346 m - km 9.56

10 Buron du Roc de Tuile

N 45.514162° / E 2.788637° - alt. 1 334 m - km 10.75

11 Parking ski de fond

N 45.52244° / E 2.769157° - alt. 1 338 m - km 13.05

 D/A Parking supérieur de la station de Chastreix-Sancy

N 45.534451° / E 2.779604° - alt. 1 414 m -
km 15.31

Informations pratiques

Pas de points d'eau potable.

Tables pique-nique au Puy de Sancy.

Cet itinéraire traverse les réserves naturelles de Chastreix-Sancy et/ou de la Vallée de Chaudefour. Les chiens ne sont pas admis, même tenus en laisse, sauf sur les sentiers balisés GR® 30.

VTT, cueillette et bivouac interdits. Merci de rester sur les chemins balisés.

À voir

Entre (4) et (5) en direction du Sud une vue exceptionnelle sur le Cirque de la Fontaine salée.

(5) Au Puy de Sancy, si la météo vous sourit, une vue 360° vous en met plein les yeux, endroit agréable (hors saison) pour faire la pause casse-croute.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-le-puy-de-sancy-par-l-ouest-depuis-chast/>

[illegible]

3

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

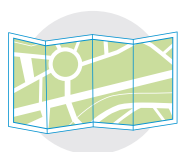
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



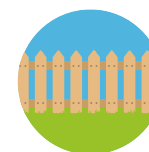
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



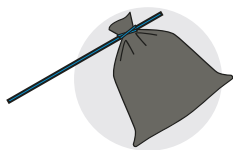
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.